



## BAREME DES HONORAIRES AU 01/04/2017

### ■ HONORAIRES DE TRANSACTION

#### 1 – Honoraires de transaction à la charge du Vendeur

- De 0 à 65.000 Euros (prix net vendeur) → 6 500 Euros
- De 66.000 à 100.000 Euros → 8,33 % H.T + TVA 20 % = 10 % TTC
- De 101.000 à 200.000 Euros → 6,66 % H.T + TVA 20 % = 8 % TTC
- Plus de 200.000 Euros → 5,83 % H.T + TVA 20 % = 7 % TTC

#### 2 – Honoraires de rédaction d'acte à la charge de l'Acquéreur

- 500 Euros TTC

#### 3 – Avis de valeur

- 420.00 Euros HT + TVA 20 % = 504 Euros TTC

### ■ HONORAIRES DE LOCATION

#### 1 – Pour les bailleurs

- Honoraires de location = 1 mois de loyer hors charges avec un minimum de 370 Euros.

#### 2 – Pour les locataires

- Honoraires de location = 1 mois de loyer hors charges plafonné à 11 euros/m<sup>2</sup> de la surface habitable soit :
- Visites du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 euros/m<sup>2</sup> habitable.
- Etat des lieux : 3 euros/m<sup>2</sup> habitable.

#### 3 – Location pour locaux commerciaux

- Honoraires TTC = 20% du loyer annuel.

Pour nos honoraires de Gestion Locative, veuillez nous consulter.

SALOMON IMMOBILIER LME - SARL au capital de 10 000,00 euros - RCS ROUEN 452707268 - Siège social : 68 route de Paris - 76240 - Le Mesnil Esnard / 02.35.23.15.15 / lemesnil-esnard@laforet.com /  
Carte professionnelle (T) n° 76062016000006482 délivrée par la CCI Seine Mer Normandie - Garantie financière CEGI -  
Chaque agence est une entité indépendante.

la vie, la maison, laforêt.